



ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE FLEURY SUR ANDELLE

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU MERCREDI 11 FEVRIER 2015**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire,
Monsieur Detlef KUHN,
Madame Dominique DAVID,
Monsieur Bernard HURAY,
Monsieur Xavier CHIVOT,
Madame Pascale GERARD, Adjoints,
Messieurs Pierre CHIAPELLO, Didier HOUSSAYE,
Monsieur Frédéric VIEUX, Délégués,
Madame Valérie DELABRIERE,
Monsieur Patrice ADAM,
Mesdames Nadia ABDELAZIZ, Pascale BIVILLE,
Mesdames Josette PALIER-LEBRETON,
Monsieur Alain DULONDEL,
Madame Monique MASSELIN,
Madame Monique LEGROUT,
Monsieur Alain ROBERT,
Madame Muriel BEZIEL, Conseillers Municipaux.

Absents :

Madame Marie-Thérèse LANGLET qui avait donné procuration à Monsieur D. HOUSSAYE.

Madame Aurélie BIERRE qui avait donné procuration à Madame P. GERARD.

Monsieur Guy DUPUIS.

Monsieur Joseph AMELOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Didier HOUSSAYE.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 26 Janvier 2015.

Nombre de Conseillers : 23

En exercice : 23

Votants : 21

Avant de démarrer la réunion, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal et à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire des personnes assassinées lors de l'attaque perpétrée contre la presse, le journal « Charlie Hebdo ».

Puis, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, qu'à l'issue de la réunion, il sera partagé la galette.

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 18 Décembre 2014 :

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 18 Décembre 2014 est approuvé tel que présenté.

II) Travaux de voirie « Chemin du Marais » : fonds de concours à la C.D.C.A. :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes de l'Andelle (C.D.C.A.) assure la compétence voirie, que c'est elle qui lance les appels d'offres pour les travaux de voirie et qu'elle demande aux communes un fonds de concours d'un montant de 50 % des travaux H.T. Ces travaux de réfection de voirie du Chemin du Marais ont été attribués à l'entreprise VIAFRANCE.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 186 de la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu l'article L.5214-16V du CGCT,

Vu la délibération du 4 Décembre 2014 de la C.D.C.A. sollicitant le versement d'un fonds de concours pour les travaux de voirie 2014 réalisés à Romilly,

Considérant que la commune a donné son accord sur la base de l'estimation pour la réalisation des travaux Chemin du Marais,

Considérant que le montant du marché pour les travaux de réfection et d'aménagement du Chemin du Marais est de 74.100,75 € HT,

Après en avoir délibéré, autorise le Maire :

- à verser un fonds de concours à la C.D.C.A. d'un montant de 37.050,37 € pour participer aux travaux de réfection et d'aménagement du Chemin du Marais, réalisés à la demande de la commune,

- à signer tout document relatif à ce dossier.

III) Emploi d'un C.A.E. pour le service administratif :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Mademoiselle Jennifer BIVILLE a effectué un remplacement partiel administratif à la Mairie, pendant l'absence de Madame Véronique VERTHY.

Considérant la charge de travail importante au niveau administratif et, compte-tenu la possibilité de recourir à un Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CAE) financé à 75 % par l'Etat (charges salariales et patronales), Monsieur le Maire propose de créer, à compter du 1^{er} Mars 2015, un CAE renouvelable un an.

Celui-ci doit permettre à Mademoiselle Jennifer BIVILLE d'acquérir de l'expérience.

Monsieur ADAM demande s'il s'agit d'un Contrat « Avenir ». On lui répond que non.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**
- **donne son accord pour créer, à compter du 1^{er} Mars 2015, un CAE,**
 - **autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce contrat.**

IV) Complexe Louis ARAGON : installation d'une nouvelle chaudière au logement.

Monsieur KUHN fait part au Conseil Municipal que la chaudière à gaz murale du logement du gardien du complexe Louis ARAGON était en fin de vie. Il s'avère également que la tuyauterie fuyait à certains endroits et ne permettait plus l'utilisation des toilettes pour handicapés du complexe Louis ARAGON.

Deux devis ont été sollicités et le moins-disant des établissements DERLY chiffré à la somme de 9.146,99 € a été retenu.

Cette dépense sera imputée sur les restes à réaliser de l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour réaliser ces travaux de changement de chaudière du logement au complexe Louis ARAGON.

V) Délégués au Syndicat des Gymnases : proposition.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame Valérie DELABRIERE et Monsieur Pierre CHIAPELLO étaient les représentants titulaires de la commune de Romilly sur Andelle au Syndicat Mixte de Gestion des Gymnases (SMGG) et que Madame Valérie DELABRIERE est Vice-Présidente de ce syndicat.

Le SMGG ayant modifié ses statuts et notamment la représentativité des communes en son sein, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la candidature de Madame Valérie DELABRIERE en qualité de titulaire et la candidature de Monsieur Pierre CHIAPELLO comme suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour désigner Madame Valérie DELABRIERE, titulaire du Syndicat Mixte de Gestion des Gymnases et Monsieur Pierre CHIAPELLO comme suppléant.

VI) Communications et informations :

a) Prochaine réunion du Conseil Municipal :

La prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera le Mercredi 15 Avril à 18h30, réunion au cours de laquelle sera voté le Budget Primitif.

b) Remerciements :

Monsieur Jean-Luc ROMET et son épouse, ainsi que sa famille, remercient la municipalité pour les témoignages de sympathie lors du décès de ses parents.

La famille LEMOINE remercie la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de Madame Paulette LEMOINE.

Monsieur et Madame MASSELIN, Madame Lucienne MAILLET, Monsieur et Madame PAGOLA, Madame Mauricette CHAMPION, Monsieur et Madame Alain

LAZIOU, Madame Bernadette DIGUET, Monsieur et Madame Serge RENOUT, Madame Simone PLANEIX-HINFRAY, Madame Denise GRENIER remercient la commune pour les colis de Noël.

c) Elections départementales :

Aux fins d'une bonne organisation des élections départementales des 22 et 29 Mars 2015, Monsieur le Maire établit, selon les disponibilités des conseillers municipaux, des tableaux pour siéger aux bureaux de vote à la Mairie et à la salle du C.A.R.R.E., et pour participer au dépouillement.

d) Gilets pare-balles :

Monsieur le Maire adresse ses remerciements à Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire du Val de Reuil, pour le don à la Police Municipale de Romilly sur Andelle de deux gilets pare-balles.

e) Dotation de solidarité rurale – fraction bourg centre :

La commune de Romilly sur Andelle a perçu en 2014, au titre de la dotation fraction bourg-centre (15 % de la population du Canton), la somme de 91.042 €.

Dans le cadre de la réforme cantonale, la commune de Romilly sur Andelle avec une population de 3159 habitants sur une population du nouveau canton de 22.302 habitants, ne représente plus que 14,16 %. Elle continuera à recevoir cette dotation de bourg centre au titre de bureau centralisateur.

f) Convention de piégeage :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du résultat du piégeage d'Octobre à Décembre 2014, effectué par Monsieur Yann LAZIOU.

g) Economie d'énergie :

Monsieur Guy DUPUIS travaille sur les économies d'énergie. Il organisera une réunion en Mars ou en Avril avec les membres de la Commission Travaux à laquelle peuvent participer d'autres conseillers municipaux intéressés par les économies d'énergie.

Monsieur CHIVOT se propose de participer à cette réunion.

h) Interdiction de transit des poids lourds sur la RD 321 :

Des actions ont été menées pour l'interdiction de transit des poids lourds sur la RD 321 avec notamment une réunion à la Sous-Préfecture des Andelys en présence de Madame la Directrice du cabinet de Monsieur le Préfet de l'Eure, à laquelle a participé Monsieur Detlef KUHN avec d'autres représentants des communes concernées. Le sujet est toujours en discussion avec les pouvoirs publics.

i) Budget 2015 :

Une réunion de la Commission Budget pour l'étude des subventions aux associations se déroulera le 16 Février.

Toutes les commissions communales se sont réunies pour l'étude des propositions présentées. Elles ont été listées aux fins d'analyse par la Commission Budget le 30 Mars prochain qui déterminera celles qui pourront être retenues en fonction des possibilités financières.

Monsieur le Maire fait part que la Commission Budget essaiera de ne pas augmenter la pression fiscale pour la 8^{ème} année consécutive.

Monsieur ROBERT indique qu'il s'agissait d'une promesse de campagne.

j) Projet « Cœur de Bourg » :

La commission « Cœur de Bourg » se réunira le Jeudi 12 Février à 17h30 pour prendre connaissance de deux projets établis par l'architecte.

k) Régie eau :

Une réunion se déroulera le Mercredi 18 Février 2015 avec les représentants de Véolia et de la CASE pour l'étude du budget eau.

l) Mobilier de la bibliothèque-médiathèque :

Madame DAVID informe le Conseil Municipal qu'un appel d'offres a été lancé dans le Paris-Normandie pour le mobilier de la bibliothèque-médiathèque. Concernant la réserve et le bureau, le matériel est déjà disponible. Elle remercie Madame Catherine CORROYER qui s'est beaucoup impliquée dans ce dossier, notamment pour l'établissement du cahier des charges, le règlement de consultation. Les offres devront parvenir le 18 mars à 16 heures au plus tard.

Concernant le matériel audio-visuel et le matériel informatique, trois devis ont été demandés. Le choix de l'entreprise retenue sera arrêté fin Février, début Mars, notamment pour le matériel informatique afin que l'entreprise OISSELEC, en charge des travaux d'électricité de la bibliothèque-médiathèque, puisse prendre en compte les éléments du devis.

Elle rappelle que le Conseil Général et la DRAC participent au financement de l'achat de mobilier, du matériel informatique et de l'audiovisuel à raison de 80 % du montant hors taxes de ces achats.

Puis, Madame DAVID fait part que la dalle de la bibliothèque-médiathèque a été coulée et que les travaux se déroulent normalement.

m) Ateliers des Territoires :

Monsieur HOUSSAYE informe le Conseil Municipal que le Mercredi 4 Février 2015, avec Monsieur Bernard HURAY et les représentants des 20 communes concernées par les « Ateliers des Territoires » (soit toutes les communes qui longent l'Andelle de Arcueil à Alizay), ils ont recensé toutes les friches de ces communes.

Le 5 Février avec Monsieur Detlef KUHN, il a participé à la synthèse effectuée par le bureau d'études JAD (de Paris) de la visite de la journée précédente, ceci à la Maison de l'Andelle.

Monsieur HOUSSAYE indique que ces Ateliers des Territoires intègrent tous les projets de la Région, de l'Etat, des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime et qu'ils portent entre-autres sur la Vallée de la Seine, le contournement Est de Rouen, l'équipement en 4G, le contournement Sud de Romilly sur Andelle.

Concernant Romilly sur Andelle, cinq dossiers ont été retenus, soit :

- la gare SNCF et l'extension, le développement de la zone d'activités des Hautes Rives,

- le bâtiment GAZFIO avec la structure métallique EIFFEL,
- l'opération « Cœur de Bourg »,
- le dépôt d'hydrocarbures,
- la zone d'activités du château d'eau.

En sus des représentants des 20 communes concernées, participent à ces réunions des responsables des organismes suivants :

- D.D.T.M.,
 - Sous-Préfecture
 - Syndicats d'initiatives,
 - O.N.F.,
 - Chambre d'agriculture,
 - Chambre de commerce et d'industrie,
 - Chambre des métiers,
 - Pôle géomatique foncier,
- soit à chaque réunion, près de 40 personnes.

La réunion du 5 Février était la 4^{ème}. La 5^{ème} réunion se déroulera au complexe Louis ARAGON en Juin 2015.

La 6^{ème} réunion est programmée pour Septembre et le cabine JAD transmettra son compte-rendu à la DDTM qui le présentera à ses membres de tutelle pour une réponse et un plan d'actions en Décembre – Janvier 2016.

Chaque commune recevra à la fin de chaque réunion un livret qui reprendra les audits de chaque collectivité avec des pages blanches sur lesquelles les communes pourront mettre leurs observations.

n) Lotissement de la Petite Planche :

Six lots sur treize du lotissement « La Petite Planche » sont réservés. Il reste sept lots disponibles pour des surfaces comprises entre 655 m² et 3686 m² avec des prix d'achat allant de 48.000,00 € à 54.000,00 €.

o) Population légale :

La commune de Romilly sur Andelle compte au 1^{er} Janvier 2015 une population de 3159 habitants.

p) Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale :

Messieurs Jean-Louis LEMARCHAND et Serge POTTIER ont obtenu la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale d'argent au titre de la promotion du 1^{er} Janvier 2015.

q) MJC A.L.E.R. :

Des remerciements de la MJC A.L.E.R. sont adressés à la commune pour les petits travaux réalisés pendant les fêtes de fin d'année à La Marelle et la Ribambelle.

r) Romillython :

Le Romillython 2014 a permis de collecter la somme de 4.983,00 €. Avec les dons collectés par d'autres communes de la Vallée de l'Andelle, ce montant s'élève à la somme de 9.151,30 €.

s) 29^{ème} association locale :

« Papotages et bricolage » constitue la 29^{ème} association locale dont la présidence est assurée par Madame Emilie LEFEBVRE.

Les membres de cette nouvelle association se rencontreront deux heures par semaine à la Maison du Marais.

t) Normandy Country :

Une nouvelle section FAR'ANDELLE (Festivités Artistiques Romilloises en Pays d'Andelle) a été créée au sein de l'association Normandy Country. Elle a été mise en place pour permettre l'organisation d'événements NON country.

u) Travaux depuis le 18 Décembre 2014 :

- Plans communaux :

⇒ en raison des changements au cours des six dernières années au niveau économique, et la création de nouvelles rues, de nouveaux plans communaux ont été réalisés. Ceux-ci remplaceront les anciens sur les parkings du collège, de la boulangerie et la place Caliste, rue des Hautes Rives près des établissements Centaure, rue de la Libération près du cabinet vétérinaire.

- C.A.R.R.E. :

⇒ la restauration des sanitaires au C.A.R.R.E. a été réalisée, ainsi que le changement de dalles du plafond et pose de cimaises.

- Voirie :

⇒ la nouvelle signalisation, à l'intersection des rues Saint-Georges, de la Planquette et du Marais, vient d'être réalisée.

v) Manifestations communales :

Passées :

- Pose de la première pierre de la bibliothèque-médiathèque le 20 Décembre 2014,
- Vœux du Maire au complexe Louis ARAGON le Vendredi 9 Janvier 2015,
- Vœux aux résidents du FRPA La Potière le Samedi 10 Janvier 2015,
- Réunion d'organisation du planning d'occupation des salles communales le Mardi 13 Janvier 2015,
- Tremplin Rock au complexe Louis ARAGON les Vendredi 16 et Samedi 17 Janvier 2015.

A venir :

- 7^{ème} édition pour la distinction des Lauréats sportifs de la C.D.C.A. le Vendredi 20 Février à la Maison de l'Andelle,
- 7^{ème} édition des Palmes Romilloises le Vendredi 13 Mars,
- 6^{ème} édition du Printemps Littéraire Romillois avec le Salon du Livre les 11 et 12 Avril. Participeront entre-autres à ce Salon Messieurs François DERMAUT, Jean-Claude BOURRET, Michel CHESNOT, Michel DE DECKER.
Cette 6^{ème} édition du Salon du Livre démarrera le samedi soir 11 Avril à 20 heures avec une conférence théâtrale et il sera décerné, pour la première fois lors de ce Salon, un prix littéraire Romillois.

Madame DAVID adresse ses vifs remerciements à Madame Catherine CORROYER pour la qualité du travail qu'elle fournit.

Madame DELABRIERE informe le Conseil Municipal que les « Pinceaux d'Andelle » se dérouleront le 7 Juin prochain et qu'ils auront pour cadre « Les jardins du FRPA La Potière ».

Monsieur CHIVOT donne connaissance au Conseil Municipal des dates des manifestations à venir comme suit :

Nouvelle association : Papotages et bricolage, Présidente : Emilie LEFEBVRE,
Vendredi 13 Février : A.G. des Mille-Pattes à 20 heures en Mairie,
Samedi 14 Février : Saint Valentin, Comité des Fêtes, complexe ARAGON,
Samedi 14 Février : Café Littéraire.
Dimanche 15 Février : A.G. UNC à 10 heures en Mairie,
Samedi 21 et Dimanche 22 Février : Loto des Mille-Pattes, complexe ARAGON,
Mardi 24 Février : A.G. Parent Simplement, salle du Marais à 20h30,
Samedi 28 Février : Spectacle « Ambiance cabaret », Détente et Découverte, complexe ARAGON, à 20h30,
Vendredi 6 Mars : Collecte du sang place Edmond,
Samedi 7 Mars : Loto du Comité des Fêtes, complexe ARAGON,
Jeudi 12 Mars : A.G. Détente et Découverte, salle du Marais à 20h30,
Samedi 14 Mars : Loto des Roses d'Automne, complexe ARAGON,
Lundi 16 Mars : A.G. Authentik Aventure, salle du Marais à 20h30,
Mardi 17 Mars : Place à la Poésie, salle du Marais à 18 heures,
Samedi 21 Mars : RAS, loto complexe ARAGON,
Vendredi 27 Mars : GIVAPE, 14^{ème} Forum des Métiers, complexe ARAGON.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 21h50 et Monsieur le Maire invite les Conseillers Municipaux ainsi que l'assistance à partager la galette.

Didier HOUSSAYE


Secrétaire de séance



Jean-Luc ROMET


Maire